

14 | INCLURE

Principes pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage du FLS-FLSco en séance individualisée

Les séances, d'une durée de 30 à 55 minutes, selon qu'elles sont dispensées dans le premier ou le second degré, sont proposées en supplément des cours ordinaires. Il est préférable de grouper les interventions à l'arrivée de l'élève afin de l'aider à participer dès que possible aux activités de sa classe et favoriser ainsi son inclusion scolaire.

EXEMPLE D'ORGANISATION D'UNE SÉANCE DE FLS-FLSCO

Le langage oral est le socle sur lequel se construisent les autres connaissances comme la culture scolaire, la langue écrite, les champs disciplinaires, les comportements.

Accueil de l'élève

L'échange informel, du type « Quoi de Neuf ? », est propice à déclencher la communication orale sur des thèmes proches des préoccupations de l'élève ou liés à son quotidien :

- les nouvelles de la semaine et les difficultés éventuelles : l'inclusion en classe ordinaire, les camarades, les enseignants, la maison, la famille, les loisirs... ;
- l'actualité du jour : météo, date, jour, mois...

Communication orale

Le travail oral sur des situations de communication ou à partir de supports permet de travailler le lexique et les structures par une mise en scène des actes de langage correspondants :

- jeux de rôle, saynètes, jeux de langue... ;
- photos, images séquentielles, vidéos, albums...

Systématisation à l'oral

Les activités de systématisation visent à travailler la prononciation, l'acquisition du lexique et l'automatisation des structures par la mémorisation et la répétition, les compétences visées étant en lien avec la situation de communication étudiée à l'oral :

- phonétique et oralisation : exercices de discrimination auditives et de répétition en fonction des erreurs fréquentes, lecture à haute voix avec correction phonétique... ;
- grammaire de l'oral : exercices structuraux à l'oral en fonction des besoins et selon une progression linguistique, par exemple de la phrase simple minimale vers la phrase enrichie ou de la phrase simple vers la phrase complexe (juxtaposition>coordination>subordination) ;
- acquisition du vocabulaire : travail par thèmes à partir des situations de communication prioritaires, quotidiennes et scolaires, morphologie lexicale.

Les apports lexicaux sont essentiels tant en compréhension qu'en production. Ils sont liés à l'acte de langage et se travaillent en relation avec les structures syntaxiques. L'apprentissage du lexique se fait en contexte.

Systématisation à l'écrit

Le lexique et les structures travaillées sont écrits par l'enseignant ou l'élève, en fonction de son niveau, afin que celui-ci puisse ensuite les travailler à la maison :

- activités d'écriture et de mémorisation de mots et de phrases ;
- activités de classement thématique du lexique étudié, de dérivation lexicale.

Le langage oral et la lecture-écriture sont interdépendants ; l'écrit est essentiel pour la réussite scolaire.

Le français langue de scolarisation (FLSco)

Afin de favoriser au maximum l'inclusion et la réussite scolaire, un travail portant sur l'apprentissage du français langue de scolarisation doit être mené.

Les objectifs dans ce domaine étant nombreux, trois composantes peuvent être distinguées¹.

La langue de communication scolaire

En tant qu'approche communicative spécifique, elle implique de mettre l'accent sur les situations de communication scolaire qu'il s'agit d'analyser et de traduire en actes de langage.

Ce travail autour des contenus langagiers scolaires doit aider l'élève à acquérir des savoirs et des savoir-faire dans toutes les disciplines et dans les situations courantes de la vie scolaire.

La langue d'enseignement : la mise en forme des savoirs (contenus, manuels, documents de toute nature...)

La langue d'enseignement est celle qui véhicule les connaissances nouvelles que l'élève doit acquérir à travers des discours disciplinaires (discours des mathématiques, de l'histoire, de l'EPS, des sciences, etc.). Elle permet la transmission des notions et des concepts propres à chaque matière d'enseignement. Elle implique notamment l'acquisition du métalangage et du lexique spécifique dans les différentes disciplines.

Il faut donc être conscient des obstacles linguistiques pour pouvoir y remédier en proposant un travail spécifique et explicite, par exemple, sur :

- les formes discursives (information et explication, variété textuelle, consignes, tableaux, schémas) ;
- le métalangage disciplinaire qui apparaît souvent complexe ou opaque ;
- les aspects polysémiques de certains mots courants du quotidien qui changent de sens dans le contexte scolaire et connaissent des variantes disciplinaires (ex : sommet en géographie ou en mathématiques ; tableau de la classe/à double entrée/œuvre picturale).

La langue d'apprentissage pour l'élève (explications, définitions, consignes, évaluations, méthodologies, etc.)

La langue d'apprentissage concerne essentiellement la langue des consignes, des explications, des évaluations, de la méthodologie du travail scolaire qui oriente les conduites d'apprentissage (apprendre à tenir un agenda, un classeur ou un cahier de leçons, à utiliser les brouillons, à produire des écrits relevant de différents genres scolaires, à utiliser des outils d'aide au travail ou d'autocorrection...). Elle porte ainsi en priorité sur des savoir-faire, tantôt transversaux tantôt spécifiques aux disciplines.

La compréhension des consignes est ainsi essentielle à la réussite scolaire. On pourra, par exemple, travailler sur le schéma syntaxique des consignes qui est, à la fois, transversal et récurrent.

Les objectifs prioritaires en FLSco

Ces compétences travaillées sont à la fois de nature langagière, culturelle et méthodologique :

- appropriation des codes culturels et scolaires de l'École en France ;
- maîtrise des différents langages qui sont en interrelation avec l'oral et l'écrit dans les différentes disciplines (cartes, tableaux, graphiques, schémas, photographies, écritures mathématiques, représentations artistiques, etc.). Être capable de les nommer, les décrire puis les commenter ;
- acquisition du lexique et des consignes scolaires nécessaires à l'appropriation des savoirs (matériel scolaire, consignes de classe, méthodologies disciplinaires) ;

¹ Chiss Jean-Louis, « Enseigner et apprendre en français. Des langues de l'école aux discours didactiques », in *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, numéro spécial, CLE International, Paris, 2005, pp. 59-64.

- acculturation aux écrits scolaires : appropriation des supports (manuels, logiciels, fichiers, affichages, dictionnaires, etc.), des genres d'écrits scolaires (leçons, définitions, consignes, titres, résumés, etc.) et des types de discours (informatif, narratif, descriptif, etc.) ;
- travail spécifique sur le manuel scolaire (organisation, pages spécifiques, parcours de lecture dans une double-page, spécificités linguistiques et discursives, etc.) ;
- travail sur la méthodologie et les outils de référence (appropriation des outils mis à la disposition de l'élève au sein de la classe : dictionnaires, logiciels, sites, fichiers, etc.).

Lorsque les activités proposées sont destinées à un public francophone (supports FLM ou disciplinaires), il est nécessaire d'adapter les consignes afin qu'elles soient compréhensibles par des élèves allophones. On peut notamment simplifier les énoncés, décomposer les différentes tâches demandées, utiliser des éléments visuels (couleurs, pictogrammes...) ou illustrer par des exemples concrets.